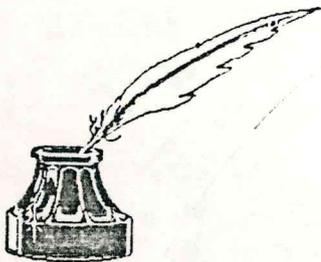


LA GRESLE



BULLETIN MUNICIPAL N° 1



EDITORIAL

Je suis vraiment très heureux de préfacier cette première édition du bulletin municipal de La Gresle. En effet, ces quelques lignes donnent le départ d'une grande première dans un domaine d'action d'une grande portée : celui de la communication.

Il s'agit ici de la communication que le Conseil Municipal et moi-même avons voulu instaurer avec vous tous, mes chers concitoyens. Nous souhaitons ainsi nous expliquer et être compris.

Vous le savez : le Maire a le redoutable honneur de vous représenter. Il a aussi la lourde responsabilité d'agir en votre nom, selon les décisions du Conseil Municipal.

Pour remplir cette mission, j'ai la chance d'être entouré d'une solide équipe d'Adjoints et de Conseillers, une équipe unie, animée de la volonté de bien servir la Commune.

Pour celà, nous désirons exploiter au mieux nos modestes moyens afin d'améliorer les conditions de travail et le cadre de vie. Le but est de rendre plus accueillant notre village qui a le grand privilège d'être planté en pleine verdure dans un site exceptionnel.

Et il sera d'autant plus agréable d'y vivre que règnera entre nous un climat de bonne entente, de compréhension réciproque, de bonne chaleur humaine. En outre, et parce que nous sommes une grande famille, nous ne devons pas oublier le devoir permanent que nous avons tous envers les plus faibles.

Dans ce premier et modeste bulletin, vous trouverez le reflet des forces qui contribuent à animer notre village, au plan professionnel et au plan associatif. Je tiens à souligner à ce sujet le rôle essentiel joué par les bénévoles au sein des diverses associations : ils prennent en charge, courageusement, les intérêts que les diverses institutions ne peuvent complètement assumer. Je souhaite vivement que de nouvelles bonnes volontés se mobilisent pour renforcer ces sympathiques équipes engagées au service du bien commun.

Et je compte sur vous, mes chers concitoyens, pour encourager et appuyer notre action au Conseil Municipal, une action résolument orientée dans l'intérêt bien compris de notre communauté.

Marcel PHILIPPE

Maire

Premières Orientations .

Progressivement, la nouvelle Municipalité et le nouveau Conseil Municipal (7 nouveaux membres sur 15) ont pris connaissance des problèmes à résoudre. Ils ont mesuré les difficultés à surmonter. Ils ne veulent pas trancher à priori; ils préfèrent juger d'après les résultats de sérieuses études; et ils laissent les projets prendre consistance dans la sérénité.

Le but est de tenter de rendre notre village plus attractif et, ainsi, d'accroître sa population? Nous pourrions, dès lors, augmenter nos moyens financiers. Et cela nous permettra, dans l'intérêt de tous, de développer et améliorer nos équipements de toutes natures: voies communales, écoles, bâtiments communaux, équipements de loisirs.

Au cours de cette première année, nous avons engagé des actions qui étaient en projet et nous avons choisi quelques orientations nouvelles. Les domaines concernés sont, pour l'essentiel, les suivants:

-NOS ECOLES: où les enseignants doivent trouver de bonnes conditions pour assurer la formation de base de nos enfants. La rénovation des classes, bien commencée les années passées, va être poursuivie.

-L'HABITAT: Pour offrir de meilleures conditions de logement, l'action doit être conduite dans trois directions.

Tout d'abord la procédure est en cours afin de créer un deuxième lotissement, en face du précédent, pour les accédants à la propriété; la promesse de vente à la Commune du terrain (96 ares) a été signée; le plan du lotissement sera incessamment mis au point après études poursuivies depuis plusieurs mois par les Administrations concernées (Équipement - E.D.F - Télécommunications).

Ensuite, nous recherchons la possibilité de confier à une société immobilière le soin de créer, sans l'intervention financière de la Commune, des logements locatifs.

Par ailleurs, il serait hautement souhaitable que puissent être rénovées et éventuellement reconverties, les maisons anciennes inoccupées du Bourg. C'est un patrimoine inexploité et qui offre à la vue, des façades parfois tristement délabrées. Mais c'est aussi un problème très difficile à résoudre et pour lequel il n'existe pas de solution globale. Il faut cependant tenter de trouver au moins quelques solutions partielles.

Enfin, des dispositions ont été prises pour accélérer et faire aboutir les demandes de permis de construire. A ce sujet, il faut savoir que la situation a complètement changé depuis quelques années: ce qui était possible avant 1983 ne l'est plus maintenant. En effet, la loi du 8 Janvier 1983 a interdit toute construction en dehors des zones urbanisées de la Commune, lorsque celle-ci n'a pas de "Plan d'Occupation des Sols" (P.O.S). C'est le cas de LA GRESLE.

Cela signifie notamment qu'on ne peut plus, sauf très rares exceptions, obtenir de permis de construire en zone rurale. Et cela explique l'intérêt de la décision récemment obtenue permettant à la Commune de vendre, comme terrain constructible, la parcelle récemment déboisée à PIAT et appartenant à son domaine privé (environ 5 000 m).

-L'ENVIRONNEMENT: Des actions sont prévues ou entreprises:

- pour améliorer l'éclairage public dans quelques secteurs du bourg.
- pour aménager le centre du bourg.
- pour créer des parkings qui permettront notamment d'améliorer la sécurité routière.
- pour prévoir une extension du réseau d'assainissement.
- pour améliorer la présentation du village dans toutes ses parties;notamment pour éliminer les dépôts inesthétiques et pour assurer un effort collectif de fleurissement.

-LES LOISIRS: ils ont de plus en plus d'importance dans la vie quotidienne et l'équilibre individuel.

L'important projet de salle polyvalente, lancé par le précédent Conseil, a été confirmé par le nouveau Conseil qui a pris en charge sa réalisation. Les travaux ont démarré début Décembre 89. Ils se poursuivent dans de bonnes conditions et seront achevés, pour l'essentiel, à l'automne prochain. Cette salle va permettre les activités sportives des Sociétés et des Ecoles. Elle va aussi permettre les manifestations traditionnelles ou occasionnelles présentant une certaine envergure ou réel intérêt.

Le financement sera assuré, dans les grandes lignes, par les prélèvements effectués sur les budgets annuels, surtout ceux de 89 et 90 (1 million de frs), par les subventions déjà obtenues (1 million de frs) et par un emprunt (800 000 frs) remboursable sur 15 ans à raison de 104 000 chaque année. La charge de cette importante opération peut être supportée par la Commune qui a été bien gérée et dont la situation financière est et restera saine. Il convient seulement de différer quelque peu certaines actions. On ne peut tout faire à la fois.

Par ailleurs, la procédure est lancée en vue de la construction d'un court de tennis sur le terrain de loisirs "du Château". La subvention pour cette opération est de 80% (50% du Conseil Général et 30% de la Région).

-LA VOIRIE: Sur notre Commune très étendue (1 430 hectares) la longueur de la voirie communale atteint 80 Kms. Un réseau de cette importance représente une très lourde charge qu'il faut assumer au mieux. Il s'agit, en effet, de favoriser l'activité de nos agriculteurs. Il faut aussi permettre un accès correct aux habitations et hameaux isolés. Et l'on peut ainsi contribuer à sauvegarder l'environnement.

Le concours d'un seul cantonnier, même avec l'équipement mécanisé dont il dispose depuis quelques années, est à peine suffisant pour les travaux courants d'entretien. Ils coûtent très chers, surtout lorsqu'il s'agit de créer une solide et large chaussée revêtue de bitume.

La bonne volonté et le concours de tous sont donc indispensables, en particulier en bordure de nos chemins. Il faut effectuer régulièrement l'élagage des arbres et il faut clôturer en laissant résolument toute la largeur nécessaire au passage des engins. Tout ce qui allège la charge de la Commune dans ce domaine permettra d'accentuer encore l'effort permanent accompli dans le passé.

-L'ACTIVITE ECONOMIQUE : Les premières orientations résumées ci-dessus révèlent la stratégie amorcée par le Conseil Municipal.

Nous espérons créer les conditions qui permettent de favoriser, dans toute la mesure du possible, le développement de l'activité économique.

Mais les Communes n'ont ni le pouvoir, ni les moyens d'assurer directement ce développement et ce n'est pas leur rôle.

.../...

En revanche,elles peuvent y contribuer en agissant dans deux directions.

La Commune peut d'abord apporter un soutien très efficace aux entreprises artisanales ou industrielles qui veulent s'y installer ou s'y développer:c'est le but des opérations " F.A.D.E.L ".(1) qui ouvrent droit à subventions du Conseil Général et du Conseil Régional sans contribution financière de la Commune.La première opération de ce type a été réalisée par la Commune pour le développement des Ets CARRET.Le Conseil Municipal est prêt à renouveler l'expérience au profit d'autres entreprises sous réserve des garanties suffisantes qui sont indispensables.

Dans le même esprit,le Conseil Municipal a décidé d'appliquer intégralement les exonérations de taxes professionnelles autorisées par la loi aux entreprises artisanales ou industrielles qui veulent s'installer sur la Commune.Nous désirons tous faire venir de nouvelles entreprises;mais réaliser une telle opération est une autre affaire;des efforts sont entrepris dans ce sens.

Toujours dans le même esprit,nous avons tous intérêt au maintien de la seule entreprise industrielle et de l'artisanat qui font l'honneur de notre village en raison de leur vitalité.

La Commune peut enfin favoriser le développement économique en rendant le Village plus attractif,car tout est lié:c'est le but de tous les équipements concernant notamment la scolarité, l'habitat,les loisirs,en particulier pour la jeunesse,la protection des personnes âgées,les voies de communications et plus généralement l'environnement.C'est aussi le but de toutes les Associations qui contribuent à apporter au Village l'animation qui lui est indispensable.C'est enfin le but des quelques commerces que nous avons encore la chance de posséder.

CONCLUSION:

Tout évolue rapidement,dans le monde et dans la vie quotidienne.Il faut suivre,en particulier, bien connaître les textes et leur bon usage pour savoir comment satisfaire les besoins nouveaux,au moindre coût et donc notamment en utilisant toutes les aides financières.

Nous tentons de le faire,avec détermination et ténacité,dans l'intérêt de tous,pour soutenir l'image de marque de la Commune en contribuant à son rayonnement.

Le MAIRE

(1) Fonds d'Action pour le Développement Economique de la Loire

Composition du Conseil Municipal

Mr	<u>PHILIPPE</u>	Marcel	<u>Maire</u>
"	VERCHERE	Jean	1er Adjoint
"	VERMOREL	Gérard	2ème Adjoint
"	MAINARD	Louis	3ème Adjoint
"	DELETRE	Joseph	
"	BOUQUIN	Joseph	
"	SABATIN	Claude	
"	CARRET	Georges	
"	MURARD	André	
"	JACQUET	Serge	
"	POUPIER	Jean-Paul	
Mme	MONCORGE	Marguerite	
"	VOLPE	Jacques	
"	TRY	Bernard	
"	DELETRE	Camille	



Désignations Diverses

Maison de Retraite: VOLPE Jacques - BOUQUIN Joseph

S.I.V.O.M : PHILIPPE Marcel - MAINARD Louis

Syndicat des eaux "Rhône-Loire-Nord": PHILIPPE Marcel - DELETRE Joseph.

Syndicat intercommunal d'électricité: PHILIPPE Marcel- VOLPE Jacques-MURARD André-
POUPIER Jean-Paul

Soins infirmiers à domicile: MONCORGE Marguerite-BOUQUIN Joseph.

Composition du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)

Pour le Conseil: PHILIPPE Marcel-SABATIN Claude-DELETRE Joseph-BOUQUIN Joseph-
MONCORGE Marguerite

Hors Conseil: TRY Michel - GAIDON Suzanne - DEJOB Robert - JACQUETTON Félix

COMMISSIONS

COMMISSIONS

PRESIDENT

MEMBRES

FINANCES

SABATIN Claude

Joseph DELETRE
Jean-Paul POUPIER

VOIRIE

MAINARD Louis

André MURARD
Jacques VOLPE
Camille DELETRE
Joseph BOUQUIN

**BATIMENTS
COMMUNAUX**

VERMOREL Gérard

Jacques VOLPE
Georges CARRET
Jean-Paul POUPIER
Serge JACQUET

ENVIRONNEMENT

CARRET Georges

Bernard TRY
Marguerite MONCORGE
Louis MAINARD
Joseph BOUQUIN

HABITAT

VERCHERE Jean

Serge JACQUET
Camille DELETRE
Bernard TRY

ECOLES

TRY Bernard

Claude SABATIN
Serge JACQUET
Jean-Paul POUPIER

**DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE**

DELETRE Joseph

Claude SABATIN
Joseph BOUQUIN
Louis MAINARD

**SPORT - VIE
ASSOCIATIVE**

MAINARD Louis

Bernard TRY
Georges CARRET
Camille DELETRE
Claude SABATIN

Le Maire est partie prenante de chaque Commission.

Permanences du Maire et des Adjoints

Ouverture de la Mairie

MAIRE

SAMEDI, de 10 h à 12 h, sur rendez-vous pris au Secrétariat.

ADJOINTS

VERCHERE Jean: MARDI, de 11 h à 12 h.

VERMOREL Gérard: SAMEDI, de 11 h à 12 h.

MAINARD Louis: SAMEDI, de 11 h à 12 h.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du LUNDI au VENDREDI : de 8 h à 12 h;

Le SAMEDI, de 9 h à 12 h.

A VOTRE SERVICE.....

Mme FEVE Jeannine ; Commis Principal employée comme Secrétaire de
Mairie.

Mme GUILLEMIN Danielle: Agent de Service

Mr PRADET Marius : Agent de service, chargé de la Voirie

APRES LE RECENSEMENT.....

Le Maire et le 1er Adjoint, chargé du recensement, remercient toute la population du Village:

-Pour l'excellent accueil qu'~~elle~~ a réservé à l'agent recenseur, Mr BERGERON.

-Pour le sérieux apporté dans les réponses et l'intérêt manifesté pour que LAGRESLE
soit en expansion.



CALENDRIER des MANIFESTATIONS 90

14/1 :	Concours de Loto	Comité des Fêtes
4/2 :	Concours de Belote	A.P.E.L
24/2 :	Soirée Poule au riz	A.C.E.L et A.P.E.L
17/3 :	Foire à l'Andouille	Comité des Fêtes
18/3 :	Marche de "l'Andouille"	Sou des Ecoles
8/4 :	Repas des Anciens	Comité des Fêtes
21/4 :	Concours entre Sociétaires	Amicale Boule
6/5 :	Fêtes des Classes	Intreclasses en 0
12/5 :	Concours entre Sociétaires suivi du "Mâchon"	Amicale Boule
20/5 :	Concours de Pétanque	A.P.E.L
27/5 :	Challenge de Basket	Etoile Gresloise
16/6 :	But d'honneur (Tête à tête)	Amicale Boule
23/6 :	Fête des Prix	Sou des Ecoles
30/6 :	Concours de boules 32 quadrettes 3ème et 4ème Cat.	Amicale Boule
14/7 :	Feu d'artifice et Bal champêtre	Comité des Fêtes
21-22/7 :	Ball - Trap	Société de Chasse
11/8 :	Concours de boules 32 quadrettes 4ème cat.	Amicale boule
12/8 :	Tiercé de chèvres - Course pédestre	Comité des Fêtes
13 ou 14/8 :	Concours entre Sociétaires	Amicale Boule
14-15/8 :	Fête Patroale - Bals - Courses Cyclistes	Comité des Fêtes
1/9 :	Concours de boules 32 doublettes 3ème et 4ème cat.	Amicale Boule
Décembre :	Concours de Loto	Sou des Ecoles
30/12 :	Concours de Belote	Etoile Gresloise

BUDGET DE LA COMMUNE

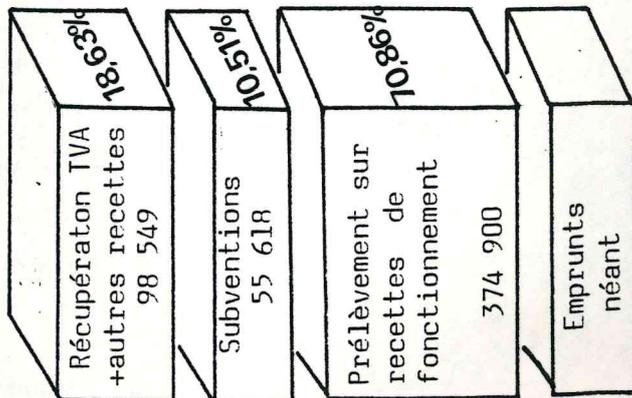
BUDGET PRIMITIF 89

INVESTISSEMENT

- RECETTES**
- Montant dérogé du fonctionnement.
 - Subventions du Dpt.
 - Emprunts

Recettes

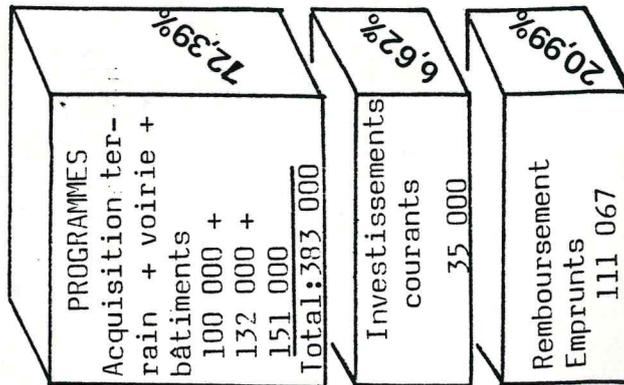
529 067



- DEPENSES**
- Remboursement du capital de la dette
 - Programme d'investissement

Dépenses

529 067

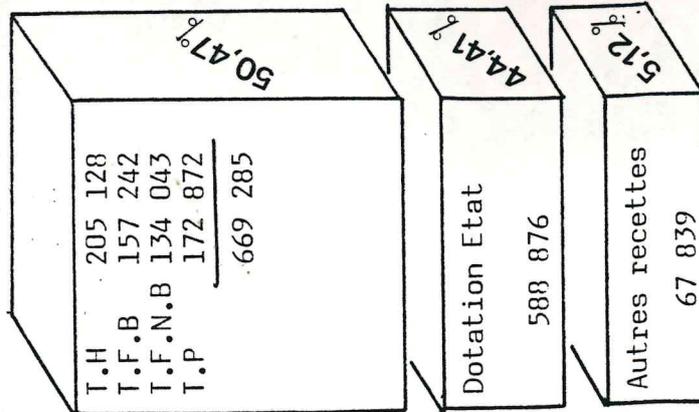


FONCTIONNEMENT

- RECETTES**
- Dotations versées par l'Etat
 - Impôts indirects
 - Contributions directes

Recettes

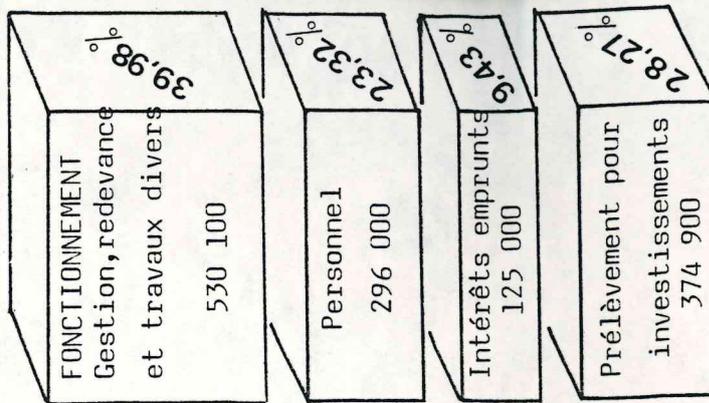
1 326 000



- DEPENSES**
- Fonctionnement et Entretien
 - Personnel communal
 - Rem des intérêts

Dépenses

1 326 000



NOS JOIES ... NOS PEINES ...

NAISSANCES 1989



MARTINGORENA Jennifer	à ROANNE	le 16	Fevrier
VERCHERE Wilfrid	"	18	Avril
LELY Florian	"	9	Juin
CHAMBOST Aurélie	"	10	Août
COLLONGE Anaëlle	"	15	Août
MURARD Thibaud	"	14	Septembre
PATET Rémy	"	14	"
VILLENEUVE Vincent	"	16	"
DECHELETTE Clarisse	"	15	Novembre
MONCORGE Sophie	"	17	"



MARIAGES 1989

VILLENEUVE Serge et DECHELETTE Marie-Thérèse	LAGRESLE	3	Mars
LATTA Laurent et LACHIZE Christine	"	24	Juin
DELETRE André et GAUTRON Christine	"	29	Juillet
CLAUZEL Eric et DELETRE Frédérique	"	16	Septembre
DECHELETTE Daniel et MIGNARD Françoise	COURS -LA VILLE	26	Août
BUFFIN Jean-Yves et THOMACHOT Jacqueline	"	23	Septembre
MURARD Michel et LELY Lyliane	SEVELINGES	15	Juillet



DÉCES 1989

FARJAUD Louise, née VILLARD	ROANNE	17	Janvier
BOURBON Lucienne		19	Fevrier
PETIT Paul		17	Juin
DENIS Yvonne, née MERCIER		27	Juillet
DENIS Raymond		10	Août
SIMON Antoinette		31	Octobre

La Maison de Retraite

Elle existe depuis une cinquantaine d'années. Elle a pris naissance sous la forme d'une maison d'habitation léguée à la Commune. Cette maison a été aménagée pour abriter 5 personnes. Elle est ainsi devenue l'ASILE qui a été inauguré le 1er Décembre 1938 et a pu, dès lors, accueillir quelques personnes âgées.

Une première opération de modernisation et d'extension a été réalisée au cours des années 70. Les travaux étaient importants puisqu'ils ont eu pour effet de porter le nombre de lits de 5 à 22. Les nouvelles installations ont été inaugurées le 7 Juillet 1978.

Une deuxième opération vient d'être réalisée. Les travaux correspondants, qui ont débuté en Mai 88, se sont achevés en Novembre 89. Ils ont eu pour but de moderniser résolument les locaux et de les agrandir en portant le nombre de lits de 22 à 40.

Le Conseil d'Administration a décidé cette opération afin d'apporter plus de souplesse à la gestion et au fonctionnement. Il a aussi considéré que la maison de Retraite, située à proximité du centre de vie et dans un cadre agréable, constitue un atout pour le Village et une richesse pour notre patrimoine social. Il était donc opportun de valoriser cet établissement. Et il était possible de le faire financièrement, notamment en raison du capital représenté par les biens qui lui avaient été légués. L'opération qui vient d'être achevée a donc été possible grâce à cet autofinancement, grâce aussi aux très importantes subventions accordées par le Conseil Général de la Loire et par le Conseil Régional Rhône-Alpes, grâce enfin aux prêts sans intérêts ou à très faible taux d'intérêts accordés surtout par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Rhône-Alpes et aussi par divers organismes de retraite.

La Maison de Retraite possède dorénavant 26 chambres à 1 lit et 7 chambres à 2 lits, très utiles pour les couples et pour les pensionnaires qui préfèrent une compagnie. Chaque chambre possède son cabinet de toilette particulier et est équipée pour recevoir le téléphone et un téléviseur. Les pensionnaires en fauteuil roulant peuvent y être admis et y séjourner dans de bonnes conditions. Un monte-charge assure la liaison entre le rez de chaussée et l'étage. La surveillance est assurée 24 h sur 24 et, sur simple appel, le concours d'un médecin ou d'une infirmière peut être obtenu rapidement.

La population pourra très bientôt apprécier l'aspect fonctionnel et l'agrément du cadre intérieur puisqu'une journée "portes ouvertes" sera organisée dans les semaines suivant l'inauguration qui aura lieu Vendredi 11 Mai 90.

La Maison de Retraite est un établissement public, complètement distinct de la Commune. Notamment, il est financièrement autonome et sa gestion est conduite sous le contrôle d'un Conseil d'Administration présidé par le Maire et composé de personnalités représentant le Conseil Général de la Loire, le Conseil Municipal, les organismes sociaux, et aussi de personnalités désignées par le Préfet en raison de leur compétence. Ce Conseil d'Administration relève lui-même de la "Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale".

.../...

Une Directrice, Mme MARCHAND Martine, assume la responsabilité du fonctionnement courant.
Elle est secondée par une Adjointe de Direction, Mme BONNEFOND Odette.
Tous renseignements peuvent être obtenus auprès d'elles. (Tél: 74.64.10.26).

Entente Amicale Gresloise

CARTE D'IDENTITE :

NOM : ENTENTE AMICALE GRESLOISE

Prénom : /

Née le : 4 MARS 1984

Taille :

Signes Particuliers: ENTRAIDE - DIVERTISSEMENT - ANIMATION ENTRE LES ANCIENS

Domicile : SALLE COMMUNALE

Nous nous réunissons le Jeudi après-midi, tous les 15 jours, à la Salle Communale (gracieusement mise à notre disposition par la Commune) pour: "taper le carton," jouer aux dominos, au scrabble, au loto, à la pétanque. Bien sûr, nous terminons toujours par un goûter.

Nous avons visité la région et "écumé" la France: l'Alsace, le Queyras, le Jura, Biarritz. Notre vente annuelle a connu chaque année un grand succès.

Cette année, nous avons tiré les Rois et mangé les Bugnes. Le repas du club est fixé en MARS.

Autres manifestations prévues: sortie grenouilles, voyage à la Bourboule, dans le Périgord, une semaine à Carry-le-rouet, visite au Pal, etc.... Quel programme !

Le Bureau actuel se compose comme suit: Président : Marcel PHILIPPE
Vice-Président: Georges DESPORTE
Trésorier: Alexandre BERGERON (en remplacement du dévoué Marcel DESPORTE qui nous a quitté récemment.

Secrétaire: Jacques VOLPE

Membres: Robert DEJOB - Jean VERCHERE - Lucie

DESPORTE - Jeanne FERRAILLE - Suzanne BERGERON.

NOUS DISONS AUX NOUVEAUX RETRAITES : VENEZ NOUS REJOINDRE !



Sou des Ecoles

Le SOU DES ECOLES LAIQUES, fondé en 1897, a pour but d'apporter une aide matérielle et morale aux enfants qui fréquentent l'Ecole Publique, et de prolonger l'oeuvre scolaire par l'organisation de loisirs culturels; pour ce faire, il organise, entre autre:

-Une randonnée pédestre, le 3ème Dimanche de Mars.

-Un voyage scolaire, courant Juin.

-Une fête des Prix, fin Juin, où les enfants présentent, soit leurs travaux manuels, soit des sketches et des chansons. Ils reçoivent aussi quelques récompenses, la seconde partie de la soirée étant animée par la troupe de l'Amicale Laïque du Coteau.

-Un concours de Loto en Décembre.

-Un goûter de NOEL, entre enfants, enseignants et Parents d'élèves.

Le SOU DES ECOLES assure, pendant toute l'année scolaire, une participation financière pour le transport piscine, les jeux éducatifs et divers matériels.

L'actuel bureau:

Président : JACQUET Serge

Vice-Président : GACHON Michel

Secrétaire : MAINARD Louis

Secrétaire-adjointe : GUILLEMIN Danielle

Trésorier : DUMAS Dominique

Trésorier -adjoint : GUILLEMIN Christian

profite de ce bulletin pour remercier:

-La municipalité, qui nous donne l'occasion de mieux faire connaître le SOU DES ECOLES.

-Les Parents d'élèves, et toutes les personnes qui contribuent à la bonne marche de la Société.

Association Culturelle et Educative de Lagresle (A.C.E.L)

SON ORIGINE: Cette Association (loi 1901) a été créée le 11 MARS 1975 à la suite de la dissolution de la Société Civile Immobilière.

SON BUT: Gérer et administrer les immeubles lui appartenant qui sont affectés à des fins charitables, afin de permettre le fonctionnement matériel d'oeuvres à caractère culturel et éducatif Ecole Privée. Donne gratuitement aux Comités de gestion la libre occupation des locaux, la charge, l'entretien, l'amélioration de ce bâtiment.

Salle Rulrière: L'A.C.E.L en a la gestion; ses membres travaillent bénévolement à sa rénovation et à son amélioration.

SES RESSOURCES: Elles sont assurées par la location de la salle et du matériel, par des dons, par une subvention du Conseil Municipal. Pour compléter les recettes, une soirée repas est organisée chaque année.

SES PROJETS: Création et isolation du plafond de la grande salle; achat de vaisselle; entretiens divers.

SES REMERCIEMENTS: Le Comité profite de ce bulletin pour remercier tous ceux qui contribuent à sa bonne marche et qui sont toujours présents pour les corvées, les artisans pour leur juste prix, le Conseil Municipal, les dons particuliers, Les personnes du Village ou d'ailleurs qui louent la salle, les voisins qui subissent avec patience les bruits divers.



Association Ecole Privée (A.E.P)

Notre Association constitue, avec les enseignants, les Parents d'élèves, une communauté éducative qui se partage les responsabilités et les tâches pour la bonne marche de l'Ecole.

Notre Association assure la continuité et la garantie du caractère catholique avec la Directrice.

Notre Association est l'organisme de gestion; elle est juridiquement responsable avec l'Administration, les organismes de recouvrement sociaux car elle assure aussi le rôle d'employeur.

Tout en gardant ses responsabilités, elle laisse une large part de travail, de collaboration, de confiance aux enseignants et aux Parents d'Elèves.

Amicale Boule

C'est en JUIIN 1949 que l'AMICALE BOULE DE LAGRESLE voit le jour avec l'aide de MMrs PLASSE, BERTHIER, TACHET et LAGRESLE.

Aujourd'hui, l'AMICALE compte 45 licenciés qui se retrouvent sur les 4 jeux du boudrome des 4 Croix.

Pour le bon déroulement des concours, les boulistes utilisent aussi les jeux du restaurant BRUN, le terrain du Château et le terrain de Basket que les sociétaires aménagent pour la circonstance.

Le Bureau actuel:

Président : RABUT Daniel

Secrétaire : PATRUINO Joseph

Trésorier : DELETRE Joseph

Vice-Président: MARCHAND Rogre

Secrétaire-adjoint: AUBERGER Emile

Trésorier-adjoint: Moncorget Gérard

Plusieurs rencontres sont prévues en 90:

-21 AVRIL: Concours entre sociétaires

-12 MAI: Concours entre sociétaires suivi du traditionnel " Mâchon"

-16 JUIN: Le but d'honneur : Tête à tête entre sociétaires

30 JUIN: Concours 32 QUADRETTES 3ème et 4ème catégories

11 AOÛT: Concours 32 QUADRETTES 4ème catégorie

13 ou 14 AOÛT : Concours entre sociétaires

1er SEPTEMBRE : Concours 32 DOUBLETES 3ème et 4ème catégories

sans oublier la rencontre très amicale avec COUTOUVRE en période estivale.



Comité des Fêtes

Sa création déclarée au J.O remonte au 22/12 1970, mais, semble t-il, son existence remonte bien au delà.

Il se compose d'un Conseil d'Administration:

Président : MAINARD Louis

Secrétaire : MONCORGET Gérard

Trésorier : SABATIN Claude

Vice-Président : CARRET Georges

Trésorier-adjoint : JACQUET Serge

Une quinzaine de membres rentrent dans la composition du bureau, qui est ouvert à tous.

Son but ; Organisations des festivités locales dont voici les principales:

Janvier : Concours de loto

3ème samedi de Mars: Foire annuelle, dite "FOIRE A L'ANDOUILLE", avec la participation des conscrits.

Dimanche 8 Avril: Repas des Anciens

Dimanche 14 Avril: ouverture de la pêche à l'étang du Château.

Samedi 14 Juillet: Feu d'artifice, suivi d'un bal populaire, terrain du château

14 et 15 Août: Fête Patronale avec retraite aux flambeaux, char, tiercé de chèvres, course pedestre, grands prix cyclistes.

15 et 16 Septembre: Participation à l'exposition cantonale à SEVELINGES

Une section de majorettes masculines anime les festivités.

En outre, le COMITE DES FETES a, à son actif, l'aménagement du terrain qui borde l'étang du Château en aire de loisirs (jeu de pétanque, jeux pour les enfants)

L'aménagement devrait se poursuivre avec l'installation de tables pour pique-nique, de bancs, et, si possible, d'autres distractions.

Le Conseil d'Administration remercie toutes les personnes qui, par leur aide ou leur dons,, permettent l'organisation de toutes les festivités locales.

Société de Chasse "La Montagnarde"

Je profite de la première parution du bulletin municipal pour faire un bref historique de la société:
Elle fut créée par un groupe de chasseurs de LAGRESLE le 20 JUIN 1947. Le Président en était FARGETON Etienne de COURS, et le bureau était composé de CUISINIER Louis, DELETRE Louis, GARRIVIER Claudius

Les chasseurs étaient nombreux et, dans les années 1950, on comptait plus de 70 sociétaires. Se sont succédés comme Présidents: CUISINIER Louis - VAGINAY Jules - DELETRE Albert-DEPIERRE Abel - BOURBON Charles.

A l'Assemblée Générale du 27 Aout 89, a eu lieu l'élection d'un nouveau bureau:
Président d'honneur: BOURBON Charles - Vices-Présidents: DELETRE Joseph et MONCORGET G.
Président actif: CHAVANY Charles - Secrétaires: DELETRE Henri et LABROSSE Joseph
Trésorier: MAINARD Louis - Trésorier adjoint: CHAVANON Charles
Membres: DELETRE Jean-Paul et GAUTRON Jean

Actuellement, nous chassons sur une superficie d'environ 1 000 Ha, dont 150 boisés.

Pour la saison 89/90, nous sommes 36 fusils à la société.

Depuis quelques années, nous chassons le chevreuil. Au cours des battues organisées cette saison, nous en avons tué deux.

Tous les ans, au mois de Janvier, nous rassemblons propriétaires et chasseurs pour déguster ces fameux cervidés. Nous étions 108 environ dans une ambiance bien sympathique.

La prochaine manifestation sera le BALL-TRAP, les 21/22 JUILLET, sur le terrain du Château.



Syndicat Agricole

Le Syndicat Agricole de LAGRESLE a été créé le 18 AVRIL 1920 sous la présidence de Raymond PLASSE, avec 172 adhérents. Au fil des années, ce nombre n'a cessé de diminuer: 73 en 1950, 31 exploitants syndiqués aujourd'hui.

Le 23 NOVEMBRE 89, ont eu lieu les élections du conseil d'administration qui est constitué comme suit:

Président: MURARD Daniel
Vice-Président: DESPORTE René
Secrétaire: MONCORGE Vincent
Trésorier: FOIVARD René

Membres: BADOLLE Henri - CHERPIN René - DECHELETTE Daniel - DESPORTE Henri - MURARD Maurice - NARBOUX Gilles - PROST Bernard.

Aussi, nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé à la vie du Syndicat ces dernières années.

NOS ACTIVITES:

- Défendre les intérêts des agriculteurs et maintenir une bonne entente entre nous.
- Utilisation de matériels en commun - Commandes groupées.

Et pour agrémenter toutes activités, nous organisons le repas de la St Blaise.

Notre agriculture en quelques chiffres: Surface totale: 1 475 ha - Surface agricole: 1168 ha - Surface en forêt: 85 ha.

	1955	1970	1979	1989
Exploitations agricoles	105	59	54	38
Surface agricole moyenne	11	20	22	28
Cheptel bovin	719	1 333	1 616	1 616

On observe ainsi une diminution du nombre d'exploitants et une augmentation des surfaces.



Etoile Gresloise

Elle fût fondée en 1953, sur l'initiative de Joseph DEAL et Jean POULETTE; DELETRE Louis en fut le 1er Président et le bureau comprenait: l'Abbé RULLIERE, REMONTET Robert, BERTHIER Charles, DELETRE Camille.

Le 1er terrain se situait aux Grandes Terres sur une parcelle appartenant à REMONTET Robert. Le challenge de Septembre 53 fut la 1ère manifestation officielle.

Dès la 1ère saison, 53/54, LAGRESLE fut champion du Roannais, 1ère division.

Ensuite, Camille DELETRE est élu Président jusqu'en 1989 où il est remplacé par Jean-Paul DELETRE.

En 1979, accession durable en LYONNAIS. Sous la houlette de Bibi PELLETIER, elle est toujours en Excellence du Lyonnais avec une incursion en NATIONALE IV ne 86.

A l'heure actuelle, 70 licenciés en huit équipes: Equipe (1): Excellence Lyonnais - Equipes (2) et (3): en Roannais - Une équipe d'Anciens.

Chez les jeunes: Equipes mini-poussins (8 et 9 ans) - Poussins (10 et 11 ans) - Benjamins (12 et 13 ans) - Minimes (14 et 15 ans).

Pour subvenir aux besoins financiers du club, un concours de belote est organisé en fin d'année et un tournoi de basket, qui marque la fin de la saison sportive, aux alentours de la Pentecôte. En 90, l'Etoile Gresloise envisage d'organiser un concours de pétanque en Juillet.

Le Bureau actuel:

Président: DELETRE Jean-Paul

Vice-Président : CLERET Guy

Secrétaire: VERCHERE Bernard

Secrétaire-adjoint: VERMOREL Bernard

Trésorier : TRY Bernard

Trésorier-adjoint: BROSSE Maurice

Le Président d'honneur est DELETRE Camille.

Merci à nos supporters et à toute la population qui nous apportent soutien moral et aide financière.



Donneurs de Sang

Malgré une certaine discrétion au niveau des manifestations, le Comité est activement présent dans la collecte du sang et il demande aux jeunes de LAGRESLE de venir rejoindre les Anciens pour les dons du sang à ROANNE qui auront lieu, pour 90, les : 12 MAI - 11 AOUT - 10 NOVEMBRE;

S'adresser Gérard DELETRE ou Simone DELETRE

Anciens Combattants

La Société ayant été dissoute, un petit groupe d'anciens d'ALGERIE a décidé de regrouper, au sein d'une même Société, les Combattants de 14-18, de 39-45 et ceux d'AFN.

L'acte de naissance de cette nouvelle Société : 7 JANVIER 1980.

Le Président actuel en est Maurice MURARD.

Elle perpétue le souvenir qui s'attache aux deux grands conflits mondiaux.

Si le 8 MAI n'est marqué que par un simple dépôt de gerbe au monument aux morts, l'armistice du 11 NOVEMBRE revêt une grande importance pour nos sociétaires.

Le Dimanche le plus rapproché du 11 Novembre, sont réunis pour une messe du souvenir: Les Anciens Combattants de toutes les guerres, le Maire et le Conseil Municipal, les Enfants des Ecoles.

Après le dépôt de gerbe aux Monument aux morts, les Enfants accentue le recueillement de toute la population du village en interprétant une émouvante Marseillaise.

Un vin d'honneur clôture cette cérémonie et les Anciens Combattants peuvent ensuite faire parler leur mémoire au cours du repas financé par chaque participant.

Nos projets ? Ils sont à la hauteur de nos maigres moyens.

Le plus immédiat: l'achat d'un drapeau. Nos finances étant constituées, en grande partie, des seules cotisations de nos adhérents, nous avons décidé d'organiser une soirée "Choucroûte" le SAMEDI 13 OCTOBRE 90.

Le Président lance un appel à tous les anciens d'Algérie, qui sont nombreux à LAGRESLE, pour qu'ils viennent rejoindre les 20 adhérents de la Société des Anciens Combattants.



Voici donc le premier bulletin municipal. Le comité de rédaction s'est attaché à le rendre clair et attrayant, mais, peut-être, ne contient-il pas tous les renseignements que vous souhaitez y trouver.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, de vos suggestions.

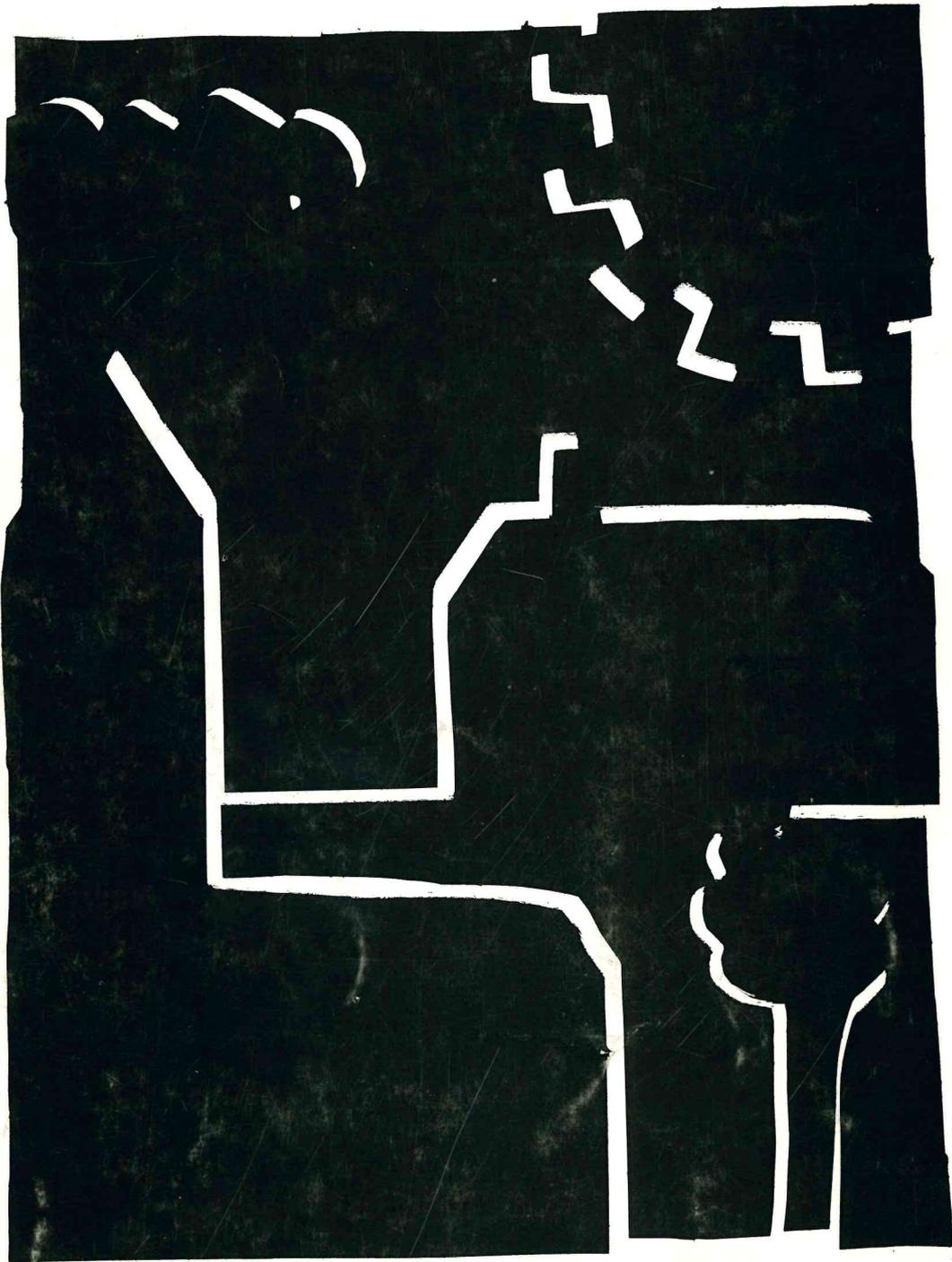
N'hésitez pas non plus à nous faire part de vos problèmes sur le plan communal.

Pour cela, utilisez la demi-page ci-dessous que vous déposerez dans la boîte à lettres de la Mairie ou que vous remettrez à un conseiller.

La commission COMMUNICATION

BULLETIN MUNICIPAL N° 1

REMARQUES - SUGGESTIONS - PROBLEMES



Réalisé par les élèves des écoles